

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS

OBJECTIFS

À l'issue de ce stage, les participants seront capables de :

- ✓ Situer leur place et rôle en tant que membre du CHSCT et représentant du personnel,
- ✓ Prendre en compte l'analyse et l'étude d'un problème en évitant les « a priori »,
- ✓ Participer à l'analyse d'un accident, détecter des situations de travail à risques, proposer des mesures d'amélioration.

PUBLIC

- Membres élus de droit du CHSCT et autres membres invités dans le cadre :
 - ↻ de renouvellement des connaissances,
 - ↻ de perfectionnement des stagiaires,
 - ↻ de formation spécialisée adaptée à la demande des membres du CHSCT,
 - ↻ d'actualisation des acquis.

CONTENUS

- L'organisation de la sécurité
- Le CHSCT et son environnement
- La sécurité et l'hygiène en entreprise
- Les conditions de travail

PRE REQUIS

INSCRIPTION

AFPI ARTOIS DOUAISIS

SUPPORTS ET MATERIEL

- **Matériel :**
 - Rétroprojecteur
- **Supports :**
 - Supports audio-visuels
 - 1 Support de cours remis à chaque stagiaire
 - Exposés, études de cas concrets, audio-visuels, témoignages
 - Analyse sur le terrain d'un incident ou accident de travail et analyse d'un poste de travail

MODALITES PRATIQUES

Durée : 3 jours

Coût : 700 € HT / personne

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29
62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**SÉCURITÉ – PRÉVENTION-
ENVIRONNEMENT**

PROGRAMME DETAILLE

• L'ORGANISATION DE LA SECURITÉ

- ↪ Réglementation française.
- ↪ Le rôle du médecin du travail et les maladies professionnelles.

• LE CHSCT ET SON ENVIRONNEMENT

- ↪ Clarification des missions du CHSCT.
- ↪ Création, composition et règles de fonctionnement définies par la réglementation.
- ↪ Identification des interlocuteurs possibles.
- ↪ Rôle spécifique des représentants du personnel.

• LA SECURITÉ ET L'HYGIÈNE EN ENTREPRISE

1° METTRE EN ŒUVRE ET GERER LA SECURITE

- ↪ Considérations générales sur la réglementation en matière de sécurité du travail : orientations européennes et nouveaux textes réglementaires.
 - ↪ Loi de 1976 relative au développement de la prévention et décrets d'application :
 - La formation, notamment en matière d'accueil des intérimaires et CDD,
 - Les machines et appareils,
 - Les substances et produits dangereux.
 - ↪ Connaissances générales en prévention des accidents :
 - Contexte réglementaire (contrôle, affichages, registres...).
 - ↪ Conséquences humaines et économiques de l'accident.
 - ↪ Organisation et gestion de la sécurité en entreprise.
 - ↪ Définition et mécanisme de l'accident.
 - ↪ Facteurs de risques et probabilités d'accidents.
 - ↪ Méthode d'observation et d'analyse des événements accidentels.
 - ↪ Techniques de prévention et de protection.
- #### 2° LES COMPORTEMENTS SECURITAIRES
- ↪ Recommandations et aide méthodologique visant à mettre en œuvre et gérer les comportements sécuritaires.
 - ↪ La prise de risque dans le travail
 - Conduites de prise de risques,
 - Prise de risques et prise de décision,
 - Quelques modèles de la prise de risques.
 - ↪ Erreur humaine et fiabilité dans le travail.

PROGRAMME DETAILLE

3° ANALYSE DES ACCIDENTS PAR L'ARBRE DES CAUSES

- ↪ Introduction

- ↪ L'analyse de l'accident, incident : Pourquoi ?
- ↪ Démarche à suivre :
 - Le compte-rendu,
 - La recherche des causes et des actions à réaliser.

- ↪ L'analyse par l'arbre des causes
- ↪ Définition
- ↪ Objectifs de la méthode
- ↪ Description et mise en œuvre
 - Les grandes étapes,
 - Recueillir les données,
 - Construire l'arbre des causes,
 - Choisir les cibles et formuler les actions de prévention possibles,
 - Discuter pour retenir les meilleures solutions.

- ↪ *Exemple d'application de la méthode*
- ↪ *Étude de cas*

• LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ↪ Inventaire des différents moyens d'analyse
- ↪ Détection des facteurs de risque
- ↪ Étude de transformation et aménagement d'installation – Ergonomie :
 - Objectifs
 - Différents types d'ergonomie
 - Principes d'action

PERFECTIONNEMENT DES MEMBRES DU CHSCT ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS

OBJECTIFS

À l'issue de ce stage, les participants seront capables de :

- ✓ Situer leur place et rôle de membre du CHSCT et de représentant du personnel,
- ✓ Prendre en compte l'analyse et l'étude d'un problème en évitant les « a priori »,
- ✓ Participer à l'analyse d'un accident, détecter des situations de travail à risques, proposer des mesures d'amélioration.

PUBLIC

- Membres élus de droit du CHSCT et autres membres invités dans le cadre :
 - ↳ de renouvellement des connaissances,
 - ↳ de perfectionnement des stagiaires,
 - ↳ de formation spécialisée adaptée à la demande des membres du CHSCT,
 - ↳ d'actualisation des acquis.

CONTENUS

- L'organisation de la sécurité
- Le CHSCT et son environnement
- La sécurité et l'hygiène en entreprise
- Les conditions de travail

PRE REQUIS

INSCRIPTION

AFPI ARTOIS DOUAISIS

SUPPORTS ET MATERIEL

- **Matériel :**
 - Rétroprojecteur
- **Supports :**
 - Supports audio-visuels
 - 1 Support de cours remis à chaque stagiaire
 - Exposés, études de cas concrets, audio-visuels, témoignages
 - Révision, partage d'expérience

MODALITES PRATIQUES

Durée : 2 jours

Coût : sur devis

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**SÉCURITÉ – PRÉVENTION-
ENVIRONNEMENT**

PROGRAMME DETAILLE

PREMIERE ½ JOURNEE : SE RAPPELER

- Les obligations légales et réglementaires
- Droits et devoirs des membres du CHSCT
- L'évolution des ATMP – les nouveaux risques à prendre en compte
- Détermination des sujets et questions à traiter dans les trois autres journées

3 DEMI-JOURNEES SUIVANTES : ECHANGER, DEBATTRE ET S'EXERCER (CAS PRATIQUES)

- Arbres des causes
- Analyse du poste de travail
- Programme de prévention
- Sujets demandés par les stagiaires.